

Jean-Baptiste André Godin à Truchy et Vaugeois, 24 décembre 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 2 p. (428r, 429v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Truchy et Vaugeois, 24 décembre 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46102>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 décembre 1872](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Truchy et Vaugeois](#)

Lieu de destination 41, rue aux Ours, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin informe Truchy et Vaugeois qu'il a reçu une demande d'emploi de comptable de la part de Debetz, qu'ils ont employé. Il leur demande si Debets n'est pas parti de chez eux à la suite d'un procès avec sa femme, et il les prie de lui donner des renseignements sur ses capacités de comptable.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées[Debetz \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Bruxelles le 26. 2^e fev.

Messieurs Tracy et Haugain.

Je reçois une demande d'emploi de
comptable de M. Debatz qui a été
été employé dans notre maison.
Veuillez être assez bon pour me dire
si il n'est pas sorti de chez vous par
suite d'un procès en séparation avec
sa femme, et donnez-moi si vous
sais trouvez les renseignements nécessaires

à m'obéir et à morale et que
la capacité comme comptable de
M. Debay.

Veuillez agréer, Messieurs
mes vres renoucements mes très
parfaites civilités.

Gouin

CCIA